

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 10791 Numéro SIREN : 811 548 718 Nom ou dénomination : A LA UNE
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2019 sous le numéro de dépôt 42733



20190427332018

DATE DEPOT : 07/06/2019

N° DE DEPOT : 42733

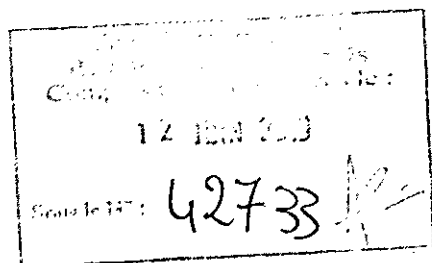
N° GESTION : 2015B10791

N° SIREN : 811548718

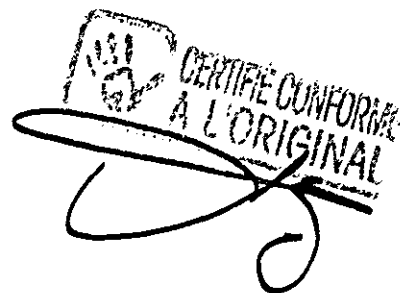
DENOMINATION : A LA UNE

ADRESSE : 8 rue de Hesse 75003 Paris

MILLESIME : 2018



A LA UNESAS
8, rue de Hesse
75003 Paris
Société par actions simplifiée
Au capital de 4 000 euros
811 548 718 RCS Paris



**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 06 JUIN 2019**

Le six juin deux mille dix-neuf à 20 heures, les associés se sont réunis à Paris en assemblée général ordinaire annuelle sur convocation de la présidence effectuée par lettre simple.

Jean-Baptiste Herrera préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Alain Herrera est présent et acceptant, représentant tant par lui-même que comme mandataire le plus grand nombre de voix, est appelé comme scrutateur.

Jean- Baptiste Herrera est désigné comme secrétaire.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies de lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport spécial du Président sur les conventions visées à L 227-10 du Code de Commerce ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/18 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, approbation de ces conventions ;
- Questions diverses ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39, du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 12 652,26 euros de la manière suivante :

Section 1 : Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 12 652,26 euros

Section 2 : Affectation

- au report à nouveau : 12 652,26 euros
- Report à nouveau antérieur : 2 380,10 euros
- Solde du report à nouveau, soit : 15 032,36 euros

Section 3 : Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

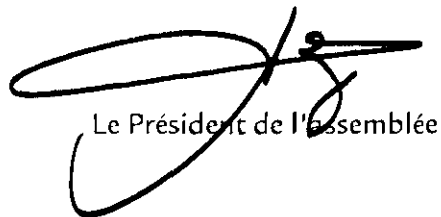
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

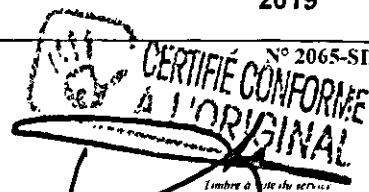
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 21h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.



Le Président de l'assemblée

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition	☐
Déclaration soucrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-1-1), cocher la case					
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquièmes C-1-2), cocher la case					
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS A LA UNE	
SIRET 8 1 1 5 4 8 7 1 8 0 0 0 1 4	Mél:
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
8, RUE DE HESSE 75003 PARIS 3EME ARRONDISSEMENT	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

SIRET	
-------	--

B ACTIVITÉ
Activités exercées
Toute opération, directe ou indirecte, rédaction...
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	11 002		

2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
	SARL MICHEL TIROUFIET CONSEIL 8, Rue de Berri 75008 PARIS 8EME ARRONDISSEMENT
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date:
	Lieu:
	Qualité et nom du signataire:
	Signature:
Tél:	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2019

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si neant ☒**H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽¹⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽²⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : TEAM 4		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12	
Adresse de l'entreprise : 8, Rue des Frigos		Durée de l'exercice précédent : 12	
Numéro SIRET : 81154871800014		Néant ☐	
		Exercice clos le : 31/12/2018	
		Net 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement *	AB	
	Frais de développement *	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 690
	Fonds commercial (I)	AH	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	Terrains	AN	
	Constructions	AP	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	
	Autres immobilisations corporelles	AT	
	Immobilisations en cours	AV	
	Avances et acomptes	AX	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	
	Prêts	BF	
	Autres immobilisations financières *	BI	
TOTAL (II)		BJ	8 690
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	12 000
	Autres créances (3)	BZ	7 326
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	
Disponibilités	CF	21 395	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	40 721
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Pertes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif *	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	49 411
Revenus (1) Dont droit de capital		CP	
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CR	
(3) Part à plus d'un an :		CR	
Classe de rattachement de l'immobilisation	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2132

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : TEAM 4

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		
		Frais de développement		
		Concessions, brevets et droits similaires	6 520	6 163
		Fonds commercial		
		Autres immobilisations incorporelles		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		
		Constructions		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		
		Autres immobilisations corporelles		
		Immobilisations en cours		
		Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		
		Autres participations		
		Créances rattachées à des participations		
		Autres titres immobilisés		
		Prêts		
		Autres immobilisations financières		
	TOTAL (II)			6 520
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements		
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis		
		Marchandises		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		
		Clients et comptes rattachés	12 000	
		Autres créances	7 326	2 568
		Capital souscrit et appelé, non versé		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement		
		Disponibilités	21 395	2 583
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance			64
	TOTAL (III)		40 721	5 215
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		47 241	11 378

Description de l'entreprise		Exercice N		
TEAM 4		Néant ☐		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 000)	DA	4 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Écart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	117	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des plus-values à long terme BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	2 380	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	12 652	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	19 150	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 061	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	20 031	
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 000	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régularisé	EB			
TOTAL (IV)	EC	28 091		
	Écart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	47 241	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	28 091	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : **TEAM 4**

		Exercice N	Exercice N -1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	4 000	4 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
	Ecart de réévaluation (2)		
	Réserve légale (3)	117	117
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3)		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	2 380	2 231
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	12 652	149
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL (I)		19 150	6 498
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL (III)			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		28
	Emprunts et dettes financières divers	2 061	131
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 031	4 721
	Dettes fiscales et sociales	6 000	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)		
TOTAL (IV)		28 091	4 880
Écarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		47 241	11 378
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	Écart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	28 091	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		28

Formulaire obligatoire, article 33 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : **TEAM 4**

Néant ☐

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	30 000	FH	FI 30 000
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	30 000	FK	FL 30 000
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (1)				FR 30 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS
	Variation de stock (marchandises) *				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW 16 838
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 76
	Salaires et traitements *				FY
	Charges sociales (10)				FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA 2 083
			dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Autres charges (12)				GE
	Total des charges d'exploitation (4) (11)				GF 18 998
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 11 002
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
Total des produits financiers (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
Total des charges financières (VI)					GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 11 002

Désignation de l'entreprise : **TEAM 4**

			Exercice N	Exercice N -1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	biens			
		services	30 000	4 500	
	Chiffres d'affaires nets		30 000	4 500	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				
	Autres produits (1) (11)				
Total des produits d'exploitation (2) (I)			30 000	4 500	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)		16 838	4 162	
	Impôts, taxes et versements assimilés		76	76	
	Salaires et traitements				
	Charges sociales (10)				
	Dotations d'exploitation	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements	2 083	87
			- dotations aux provisions		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges (12)					
Total des charges d'exploitation (4) (II)			18 998	4 325	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			11 002	175	
opérations en continu	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)				
	CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées (6)					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)					
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			11 002	175	

Formulaire obligatoire, article 873 A
du Code général des impôts

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : TEAM 4		Néant ☐		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HI		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices *		IK	(1 650)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	30 000	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IN	17 348	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IN	12 652	
RÉSEAUX	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont : - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
	(3) Dont : - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.T.)	IX		
	(6 ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(7) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) *	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ce formulaire sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **TEAM 4**

		Exercice N	Exercice N -1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		(1 650)	26
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		30 000	4 500
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		17 348	4 351
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		12 652	149
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
	(9) Dont transferts de charges		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		

Désignation de l'entreprise TEAM 4										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Supplémentaire				
								Cotisations et autres droits et primes au cours de l'exercice ou résultant d'un mois en équivalence		Vergements, en sus des, appores et versements de poste, 1 poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	6 250	KE		KI	2 440	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KJ		
	Constructions	Sur sol propre	Vente corporelle	19		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Vente corporelle	MI		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements, aménagements de constructions		Vente corporelle	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Vente corporelle	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installation, générale, agencements, aménagements divers				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		IJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN		LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8I		
Autres participations				8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IF		IC		IV				
TOTAL IV				IQ		IR		IS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	6 250	OJ		OI	2 440		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Règles de mise en œuvre des immobilisations		
						par versement de poste 2 poste				Valeur d'origine des immobilisations au début de l'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		IO		ID7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		IO	8 690	IX		
CORPORELLES	Terrains					IP		IY		EZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		IV		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Installations générales, agencements et aménagements divers				IS		MG		MH		MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				II		MI		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers				IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU
		Emballages récupérables et divers				IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours					MY		NZ		NA		NB
	Avances et acomptes					NO		NE		NF		NF
	TOTAL III					NY		NI		NI		NI
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		OU		OW		OW
Autres participations				IO		OX		OY		OZ		
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières				IZ		2E		2F		2G		
TOTAL IV				IZ		NI		NK		NI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14		OK		OL	8 690	OM	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 8

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS TEAM 4

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 4	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 1		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde nominal de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise **TEAM 4**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	87	PF	2 083	PG		PH	2 170
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Frais généraux, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, modules	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QE		QV		QW		QX	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	0N	87	0P	2 083	0Q		0R	2 170

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements TOTAL I		N0	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		N7	N8	N6	N7	N8	N9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Frais généraux, agencement et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques, mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencement, divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform., modules	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NI				NI			NO		
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général dérogatoire (NP + NO + NR)		NW	Total général dérogatoire (NS + NT + NU)		NY	Total général dérogatoire (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise TEAM 4		Néant ☒			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-J) *	3U	TD	TE	TF	
Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI	
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
Dont imputations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
Provisions pour prêts d'installation (art. 49 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marches à terme	4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation					
sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- titres mis en équivalence	02	03	04	05
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (I) *	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de consommation de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

2019

2056

Provisions inscrites au bilan

Extension 1

Provisions pour hausse des prix

[illegible]

Provisions inscrites au bilan

Extension 2

Autres provisions réglementées

[illegible]

Provisions inscrites au bilan

Extension 3

Provisions pour impôts

[illegible]

2019

Provisions inscrites au bilan

2056

Extension 4

Autres provisions pour risques et charges

[illegible]

Provisions inscrites au bilan

Extension 5

Provisions pour dépréciation sur autres immobilisations financières

[illegible]

Provisions inscrites au bilan

Extension 6

Autres provisions pour dépréciation

[illegible]

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire annexé à la S.A.
du Code général des impôts

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : TEAM 4				Néant ☐							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'un an			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Chercheteurs ou litigeux	VA									
	Autres créances clients	UX	12 000		12 000						
	Créance représentative de titres (provision pour dépréciation, prêts ou remis en garantie * (1) (2))	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	1 650		1 650					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 676		5 676					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
TOTALS			VT	19 326	VU	19 326	VV				
R. N. V. O. S.	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	20 031		20 031						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	6 000		6 000						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 061		2 061						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALS			VY	28 091	VZ	28 091					
R. N. V. O. S.	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise : TEAM 4				Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2018		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		à réintégrer :		WA	
			de son conjoint				WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-1 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-1 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XD	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de location d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexes D)		RB	XE	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non européens non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						Y7	
							17	(1 650)
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires fiscaux à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				18	
			- imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 40-I-8 et 212 du CGI)	SD	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WR	
		Droits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS	WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I	11 002	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un GIE *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV
			- imposées au taux de 0 %					WJ
			- imposées au taux de 19 %					WP
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							16
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA	
Mesures d'évaluation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY
	Majoration d'amortissement *							XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - régime de transition en cas de cession ou d'apport	K9	Entreprises nouvelles - cession	L2	Entreprises nouvelles - cession	L5	XE
		Politique de compensation hors CIE (art. 10-1-10-10-10)	16	Zone d'investissement privilégiée (art. 206 C)	K5	Zone de reconstruction de la défense (art. 10-10-10)	PA	
		FR-ITE (art. 10-10-10-10-10)	OV	Zone d'emploi à développement (art. 10-10-10-10)	1F	Zone franche d'activité (art. 10-10-10-10)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 10-10-10-10)		PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Crédance dérogée par le report en arrière de déficit		Z1	XG	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	11 002	
				déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZJ		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL	
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	11 002	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

2058A-SD

EXTENSION 1

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES

Libelle

Montant

2058A-SD

DÉDUCTIONS DIVERSES

[illegible]

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**
Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **TEAM 4**Néant ☒**I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4
Déficits imputés (total lignes XI B et XI du tableau 2058-A)	K5
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI. Dotations de l'exercice	ZY
--	----

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9I	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
	↓ ligne W1		↓ ligne W11	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)
XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERSFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : TEAM 4										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	2 231	AFFECTATIONS	Allocations aux réserves { – Réserves légales – Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	149			ZD							
	Prélèvements sur les réserves	OE				ZE							
						ZF							
	TOTAL I	OF	2 380			ZG							
										ZH			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7									YQ			
	– Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	– Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DEMANDES DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance									YT	32		
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8									XQ			
	– Personnel extérieur à l'entreprise									YH			
	– Remunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	14 349		
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV			
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) IS									ST	2 457		
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	16 838		
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	76		
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe micromicro sur les produits pétroliers) ZS									9Z			
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	76		
TVA	– Montant de la TVA collectée									YY	6 000		
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	575		
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de 2017) *									OB			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									OS			
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%		
	– Numéro de centre agréé * XP												
	– Filiales et participations : (liste au 2059-G prévu par art. 48 II de l'ann. III au CGI)									Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR		
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			
– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies									RII				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL								
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC								
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO								
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JII		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : TEAM 4			Exercice N	Exercice N -1
RENSEIGNEMENTS DIVERS				
DIVERS TVA	ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier		
		- Engagements de crédit-bail immobilier		
		- Effets portés à l'escompte et non échus		
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	32	1 000
		- Locations, charges locatives et de copropriété		
		- Personnel extérieur à l'entreprise		
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	14 349	2 043
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		
		- Autres comptes	2 457	1 119
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	16 838	4 162
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE	76	76
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés		
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	76	76
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée		6 000	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		575	
DIVERS	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société			

Formulaire réglementaire n° 56 A
du cadre général des impôts

Designation de l'entreprise : TEAM 4

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés [*]	Valeur d'origine [*]	Valeur nette réévaluée [*]	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt [*]	Autres amortissements [*]	Valeur résiduelle
I - Immobilisations [*]					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations [*]						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
II - Autres éléments						
1	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
2	Amortissements irrégulièrement déduits se rapportant aux éléments cédés	+				
3	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
4	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, déduits par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement collectés	+				
5	Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
6	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
7	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
8	Divers (détail à donner sur une note annexée)					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ②)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ③)						
CADRE C : autre plus-value (total 19 % ④)						
		(A)	(B)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IX, 238 C et 210 E du CGI.

2059A

Extension 2

Plus-values, moins-values-Autres éléments : divers

[illegible]

Désignation de l'entreprise : **TEAM 4**Rien ☒

- ① Les plus-values et les moins-values à long terme
② Les plus-values et les moins-values à long terme

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de son titres à prépondérance immobilières non cotés
exclus du régime du long terme, art. 219 I a sexies 0 bis du CGI. ①.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
art. 219 I a sexies 0 bis du CGI. ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,80 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 %	Solde des moins-values à 12,80 %
1	2	3	4
Moins-values nettes			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices anterieurs reportées à la clôture du dernier exercice	N = 1		
	N = 2		
	N = 3		
	N = 4		
	N = 5		
	N = 6		
	N = 7		
	N = 8		
	N = 9		
	N = 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col J = S + D + E - G - H
	À 19 %, 16,5 % ¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ²⁾		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices anterieurs reportées à la clôture du dernier exercice	N = 1					
	N = 2					
	N = 3					
	N = 4					
	N = 5					
	N = 6					
	N = 7					
	N = 8					
	N = 9					
	N = 10					

* Les plus-values et les moins-values à long terme affectées aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

²⁾ Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

modèle obligatoire
article 553 du Code
général des impôts

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : TEAM 4		Néant ☒				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxés à 10 %	taxés à 15 %	taxés à 18 %	taxés à 19 %	taxés à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
1	2	donnant lieu à complément d'impôt : 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt : 4	5		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

N° 11484 * 19

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

(16)

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise: **SAS TEAM 4** Néant ☒ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe
ainsi que la forme juridique et la dénomination de la tête de groupe

Exercice ouvert le: **01/01/2018** et clos le: **31/12/2018** Données en nombre de mois **12**

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OO	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OG	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	
---	----	--

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	0
---	----	---

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	

VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

Effectif moyen du personnel *	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° 11624*18

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2018

L'entreprise s'adresse
au Service des Impôts des Sociétés

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET

8 1 1 5 4 8 7 1 8 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE TEAM 4

ADRESSE (voie) 8, Rue des Frigos

CODE POSTAL 75013

VILLE PARIS 13EME ARRONDISSEMENT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

4000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique HERRERA Prénom(s) JEAN BAPTISTE

Nom marital % de détention 60.00 Nb de parts ou actions 2400

Naissance : Date 02/02/1982 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCE

Adresse : N° 8 Voie RUE DE HESSE

Code Postal 75003 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) MR Nom patronymique SOLAL-CELIGNY Prénom(s) PHILIPPE

Nom marital % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 800

Naissance : Date 24/08/1951 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCE

Adresse : N° 8 Voie RUE DU PONT STANG KERBOULVEN

Code Postal 56870 Commune BADEN Pays FRANCE

1 Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, insérer un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux soumis en bas à droite de cette même case.

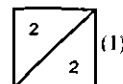
2 Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

3 Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Composition du capital social

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

Extension 2



Capital détenu par les personnes physiques

Titre (2)	MR	Nom patronymique	HERRERA	Prénom(s)	ALAIN
Nom marital		% de détention	20.00	Nb de parts ou actions	800
Naissance :	Date	11/10/1950	N° Département	99	Commune
		ALGER			Pays
		ALGERIE			
Adresse :	N°	77	Voie	RUE DE VAUGIRARD	
	Code Postal	75006	Commune	PARIS	Pays
					FRANCE
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date		N° Département		Commune
					Pays
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date		N° Département		Commune
					Pays
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date		N° Département		Commune
					Pays
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date		N° Département		Commune
					Pays
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		Pays
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date		N° Département		Commune
					Pays
Adresse :	N°		Voie		
	Code Postal		Commune		Pays

N° de départ

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

N° d'attribution

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 81154871800014

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE: TEAM 4

ADRESSE (voici): 8, Rue des Frigos

CODE POSTAL: 75013

VILLE: PARIS 13EME ARRONDISSEMENT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE:

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-entés en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice 2032.

DONNÉES D'IDENTIFICATION

F-IDENTIF

A. IDENTIFICATION DU DECLARANT

SIREN du déclarant **811548718**
TEAM 4
8, Rue des Frigos
 Designation du déclarant
75013 PARIS 13EME ARRONDISSEMENT

Code activité NAF

Référence d'Obligation Fiscale TDFC

Référence d'Obligation Fiscale CVAE **CVAE1**

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

☐ Pas de conseil☐ Comptable

Designation du conseil

☐ Cabinet Conseil☒ Expert - Comptable

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

B. RÉGIME FISCALCatégorie fiscale **BI**Régime fiscal **RN**Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS) **IS**

Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant

Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration **NOR****C. PÉRIODES**Date de début de l'exercice ou période N **01/01/2018**Date de clôture de l'exercice ou période N **31/12/2018**Durée de l'exercice ou période N **12**

Date d'arrêt provisoire des comptes

Date de clôture de l'exercice ou période N-1
(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA) **31/12/2017**Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA) **12****D. MONNAIE**Code monnaie **EUR**